

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2017

MARCHÉ UNIQUE DU NUMÉRIQUE - (N° 480)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE48

présenté par
M. Démoulin, rapporteur

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 51, substituer au mot :

« schéma »,

le mot :

« cadre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.